

NOYELLES-SUR-MER HIER et AUJOURD'HUI

En 165 ans, 1850-2015, la Commune de Noyelles-sur-Mer a connu de véritables bouleversements par ce qu'on peut appeler des travaux d'intérêt général.

En voici l'énoncé chronologique :

- 1850 : (entre 1845 et 1854) : construction de la voie ferrée Paris-Calais pour le tronçon Abbeville-Etaples, et l'embranchement vers Saint Valéry, ainsi que la construction de l'Estacade en 1854 (cf. la Baie de Somme 1961).
- 1861 : Rencloûture de 130 ha pris sur la mer (concession de Nointel de 1746). La gare est écartée de la mer de 400 m au lieu de 100.
- 1890 : Construction des lignes économiques le Crotoy-Forest-l'Abbaye-Noyelles-sur-Mer-Saint-Valéry.
- 1911/12 : Après le remplacement de l'Estacade par une digue pleine, rencloûture de plus de 1000 ha, au travers desquelles la route de Noyelles à Saint-Valéry va être construite en 1912.
- 1918 : Construction par le génie militaire de voies stratégiques de détournement pour éviter les gares d'Amiens et Longueau, détruites, et celle d'Abbeville constamment menacée par la trouée allemande de 1918.
- 1932 : Pavement de la rue principale du village, Rue Maréchal Foch et Route du Crotoy sur environ 700 m avec arrêt complet de toute circulation (sauf pédestre) pendant 3 mois (cf. la petite histoire de Noyelles).
- 1965 / Construction de la route panoramique (D 260) vers le Crotoy (cf. la Baie de Somme 1988).
- 1969 : Remembrement foncier de toutes les terres agraires, sur environ 1000 ha, avec création de chemins de desserte et modification de l'orientation des pièces de terre, défavorable à la culture.
- 1970 :1975 : Après l'arrêt d'exploitation de la ligne économique Le Crotoy Forest-L'Abbaye des années 60, arrêt d'exploitation de la ligne économique Noyelles – Saint-Valéry qui devient Chemin de Fer de la Baie de Somme, petit train touristique.
- 1973 : Contournement du village par déviation de la route Noyelles-Abbeville (ex N40A) avec raccordement avec celles de Saint-Valéry et du Crotoy. Découverte du Cimetière mérovingien (cf. Petite histoire de Noyelles).
- 1989/2014 : Après démolition en 1994 d'un blockhaus Place de la Gare construit en 1942 par l'armée allemande, aménagement des installations du Chemin de Fer de la Baie de Somme et traversée routière du village RD 111 avec démolition du pavage de l'année 1932, aménagement dans un ensemble esthétique harmonieux intégrant un mobilier urbain en fonte et fer forgé, en référence à la Belle Epoque, avec enfouissement des réseaux divers EDF, TELECOM, Eclairage public, construction et mise en service en 1995 d'un réseau d'assainissement des eaux usées pour lutter contre la pollution des plages de la Baie de Somme et mettre fin à l'écoulement d'eaux usées dans la rivière le Riot dénommée « rivière d'égout » au cadastre.

Dès l'année 2000, Noyelles-sur-Mer devient le centre des pistes cyclables vers le nord et le sud de la Baie de Somme, construites sous conduite d'opération du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (ex SMACOPI)

SITUATION DE LA COMMUNE

Située sur le versant nord de l'embouchure de la Somme, Noyelles-sur-Mer a été aux temps antéhistorique, formée de mamelons crayeux (qui sont des vallées sèches héritées du mode d'écoulement des lieux de fonte (neige et glace) lors des périodes glacières qui se sont succédées depuis 100 000 ans) qui séparaient des vallées de torrents - d'où son relief assez tourmenté.

Au nord entre Noyelles et Nouvion, une élévation assez marquée (37 mètres) qu'entourent deux vallées. L'une encore humide : Le Marais de Sailly-Bray avec la rivière le Dien, l'autre beaucoup moins marquée et maintenant asséchée, qui s'étend entre Sailly-Flibeaucourt Nouvion et Nolette.

Autre élévation à l'est, les carrières (42 m) et une autre un peu moins accentuée, le Rayon Soudard (34m) séparées par d'anciennes vallées de torrents qui se rejoignaient dans le Maraîchon encore partiellement humide, où le Rio prend sa source.

Cette partie basse du Maraîchon a longtemps séparé les paroisses de Noyelles-sur-Mer et de Nolette.

Enfin, une élévation visible de la mer au sud qui se prolonge vers Port à une altitude moyenne de 37 m, descend en pentes coupées de rideaux vers les anciennes falaises suivant approximativement la ligne du Chemin de Fer de Paris à Calais. Au-delà une échancrure de 3 à 4 kms de largeur, avant de rencontrer les falaises de Boismont et de Pinchefalise (Penche-Falaise) qui était la Baie de Somme.

Cette vallée de 3 à 4 kms de large coulait entre les ...vallonnées, au nord par Port, Laviers, Caours, Epagne, Pont-Rémy au sud Boismont, Saigneville, Gouy, Caubert et les Monts de Caubert.

La mer remontait jusqu'à Abbeville (ayant laissé sa trace dans les étangs de Mareuil) en 1750 et son remous se ressentait jusqu'à Pont-Rémy.

L'action des eaux, du vent et celle des hommes ont peu à peu modifié complètement cette configuration primitive.

LA PRÉSENCE DE L'HOMME

L'homme de la protohistoire entre 5 000 et 7 000 ans avant Jésus Christ, a dû déjà occuper certaines parties des terres émergées : il existe sur les coteaux plusieurs grands cercles inexplicables, tant vers Port qu'à côté de l'emplacement du vieux moulin à vent (détruit après 1920) à « l'arbre Saint Ouen » (R.AGACHE). On ne peut formuler d'hypothèse sur leur origine ni sur leur destination.

Une légende à laquelle fait allusion la charte de 1194 – parle du « Pas ou de la fosse de Gargantua » située entre Port et Noyelles, que nous appelons les « Tombes ». Quelle est l'origine de ce nom ? (Gargantua étant un nom mythique). Il semble qu'elles existaient déjà en 1194 puisqu'on les cite comme limites de Noyelles.

Ce qui est certain, c'est qu'elles se trouvent au débouché du Gué de Blanquetaque, là où le 24 août 1346 ont passé les troupes du futur Edouard III, Roi d'Angleterre, « le Prince Noir », avant de livrer le 26 août la funeste bataille de Crécy.

Des fouilles faites vers 1860 ont permis d'y retrouver des ossements d'hommes et de chevaux, des lames d'épées, des mors et autres harnachements.

Rien ne s'oppose à ce que dans un tumulus pré existant, on ait enterré les victimes de l'escarmouche qui opposa les milices de Noyelles et l'avant-garde hâtivement dépêchée par Philippe VI de Valois, aux troupes anglaises qui venaient de franchir le Gué de Blanquetaque.

Mais bien avant cette époque, Noyelles avait été habité, et sur deux points au moins, des vestiges subsistaient :

1/ « La Tour du Pont Dien » au débouché vers la mer du marais de Scilly-Bray où coule une rivière, importante alors, Le DIEN. La route rectiligne du Pont Dien à Ponthoile a été créée initialement par les Romains. Des vestiges de « chaussée » ont été relevés lors des réfections de ce chemin.

2/ « La Briqueterie » sur l'éperon crayeux près des falaises, le plus rapproché de la vallée de la Somme, et où, depuis des centaines d'années on retrouve des vestiges de poteries et de tuiles qu'on date généralement de l'époque romaine (III et IV siècle avant Jésus-Christ).

Au cours des travaux effectués en 1973 pour le détournement de la route d'Abbeville à Saint-Valéry et au Crotoy, pour contourner Noyelles par le sud, une nécropole mérovingienne importante a été mise à jour et malheureusement détruite sans qu'on ait pu y faire les recherches appropriées.

Quelques bijoux, des jarres et des poteries, des clous, des squelettes en bon état prouvant que vers le IV ou V siècle après Jésus-Christ, il existait une agglomération importante sur ce site plus élevé que le niveau des plus hautes mers ; où peut-être avait existé un poste de garde pour surveiller l'embouchure de la Baie (ces vestiges sont rassemblés à Crécy).

L'ÉPOQUE HISTORIQUE

Nous arrivons à l'époque historique.

La France féodale est divisée en multiples seigneuries. Noyelles appartient au puissant Comte de Ponthieu (plusieurs de ces Comtes étaient à la fois Comte de Ponthieu, de Boulogne, de Bellême et d'Alençon) et Charles VII, avant de devenir Roi de France portait le titre de Comte de Ponthieu.

Guillaume Talvas, Comte de Ponthieu, octroya aux habitants de Noyelles « le 8^{ème} jour des ides de mars (15 mars) de l'an de Notre Seigneur mille cent quatre-vingt-quatorze » une Charte de franchise, encore conservée à la Mairie de Noyelles, cette belle charte imprimée sous Louis XV qui contient les 32 articles de ce véritable code rédigé en latin et traduit sous Louis XV.

Il contient l'essentiel de l'organisation communale, les fonctions des Officiers de Justice, un code correctionnel très détaillé, les redevances dues par la paroisse en cas ou de mariage de la fille du Comte, ou de l'armement de son fils comme Chevalier, ou enfin pour payer sa rançon s'il venait à être capturé.

Il détermine les limites de la commune, et n'est pas tendre pour ceux qui viendraient à molester ou porter la main sur ses officiers ou les Echevins (ou jurés).

Nous savons par la tapisserie de Bayeux qu'Harold Roi d'Angleterre, ayant fait naufrage en vue des côtes de Noyelles en 1065, tomba entre les mains du Seigneur de Saint Valéry, qui le livra à Guillaume le Batard, Duc de Normandie, qui un an plus tard conquiert l'Angleterre.

Après la défaite de Crécy en 1346, toute la région picarde fût occupée par les Anglais durant plus d'un siècle. La misère et la décadence qui s'en suivirent virent la ruine de son antique Château-fort (cf. « Le Ponthieu sous l'occupation anglaise » par Raymond Petit).

LE CHÂTEAU-FORT :

Il était édifié sur une butte crayeuse, à l'emplacement actuel de la boucherie-charcuterie. Il n'en subsiste que de larges fossés à demi comblés mais dans lesquels on peut retrouver des traces de puissante maçonnerie. On ne possède pas de précision sur l'époque exacte de la destruction. Fût-il démoli par les Anglais pour éviter qu'un parti ennemi ne l'enlève ... ? Tomba-t-il en ruines, et ses pierres servirent-elles à relever des masures. ? Nous ne savons pas.

L'ÉGLISE

Par contre, l'église subsiste toujours bien que fort amoindrie. Nous savons qu'en 1217, Guillaume III, Comte de Ponthieu et de Montreuil fonda un chapitre de 13 chanoines pour le desservir et prier pour le salut de son âme, de celle de sa femme Alix de France, fille de Louis VII et de ses progéniteurs (ancêtres). L'acte fut approuvé par Evrard, Evêque d'Amiens, puis ratifié par une bulle pontificale du Pape Grégoire IX donnée au Latran, l'an premier de son élévation au trône pontifical (1227).

Un des 13 chanoines était curé de Noyelles. Ils avaient tous leur petite maison autour de la Place (qui est toujours la Place de l'Eglise), et le Doyen de ce Chapitre avait droit à deux prébendes. Mais peu à peu les ressources, pourtant à l'origine fort importantes du Chapitre s'amointrissent et le nombre de Chanoines diminua. Ils n'étaient plus que 3 en 1689, en 1790 ils étaient 6. Quand le Chapitre fût dissous par la révolution les Chanoines furent dispersés et leurs maisons vendues.

Quant à l'Eglise, elle possédait initialement une nef principale qui existe toujours, et deux nefs latérales formant autant de chapelles. Il n'en reste qu'une qui servit très longtemps (de 1677 à 1939), d'abord de salle capitulaire, puis de sacristie. Elle a été restaurée en chapelle juste avant la guerre 39-45.

A mesure que les nefs latérales se dégradèrent, on les remplaçait par des murs avec un vitrail au frais des paroissiens (acte du 8 août 1677- R Rodiere).

En 1939, par souscriptions, tous les paroissiens de Noyelles firent restaurer l'Eglise, replâtrer les murs et les voûtes, construire une sacristie, ceci a permis de rendre à l'unique témoin des splendeurs passées de l'Eglise son affectation en chapelle...

Une pietà y fût bénie en 1954 par Monseigneur STOURM, Evêque d'Amiens.

En 1995, une nouvelle souscription pour rénovation des peintures intérieures dégradées obtient peu de succès auprès des paroissiens, la Municipalité complétant largement les travaux de peinture suivis de la rénovation des cloches en 1996 et de la restauration de la toiture pour le clos et le couvert, intervention communale nécessaire pour la sécurité des habitants et la conservation de l'édifice en bon état.

EVOLUTION VERS L'ERE ACTUELLE

Initialement la paroisse de Noyelles était une seigneurie du Comte de Ponthieu. Elle avait sa charte, ses échevins, ses limites, son Eglise, son cimetière.

Elle comptait au XVIème siècle, 180 feux environ. Le village était essentiellement groupé entre l'Eglise et le Château, s'étendant fort peu car la mer venait lécher le rivage : la falaise vers Port et les embouchures du Rio et de la rivière le Dien. De plus, le marais, demi asséché (le Maraichon) la séparait de Nolette bâtie sur une croupe crayeuse et cernée aussi par des marécages à l'ouest (Vallée de la rivière le Dien et le marais de SAILLY-BRAY, hameau et annexe de la Paroisse de Nolette).

Nolette avait une église, un curé, un cimetière dépendant, en qualité de « Chatellerie » de l'Abbaye de Forest-Montiers. Les deux paroisses étaient totalement indépendantes l'une de l'autre.

On ne peut s'étendre sur les différents qui, durant les temps modernes, de la Renaissance à nos jours, opposèrent habitants de Noyelles, de Nolette, de Ponthoile, la plupart du temps au sujet de la jouissance des marais qui servaient soit au pacage, soit au tourbage, alors fort important.

Il existe des procédures fort curieuses, et même amusantes, suites des procès de bornage entre villages, de droit de passage, et même de dîmes entre les curés.

Mais deux faits importants sont intervenus ; d'un côté au point de vue civil et religieux, l'union des deux « paroisses » distinctes de Noyelles et Nolette, de l'autre au point de vue morphologique du territoire.

Ceci amène à étudier cette évolution :

Aux premiers siècles de notre ère, la mer remontant dans la rivière le Dien et le Rio du Maraïchon, on peut à peu près délimiter son avancée, l'Eglise, la rue de l'Eglise et le côté des numéros pairs de la rue Léopold Louchart (c'est-à-dire très exactement à la limite de l'éperon crayeux entre la vallée du Maraïchon et la vallée de la Somme devenue Baie de Somme. La profondeur à laquelle on devait frapper les puits tubulaires est à cet égard instructive. Les dunes de sable qui se formaient peu à peu s'engazonnaient – aujourd'hui lieudits « les Tilleuls », « les Minimés » devaient déjà exister au Moyen-Age. Mais à quelle époque exacte l'homme commença-t-il à relier ces îlots solides entre eux par des digues. ? Nous n'avons pas de date. Alors que les digues édifiées dans le Marquenterre entre la Somme et l'Authie, nous avons des datations précises depuis 1163 jusqu'en 1862, les dernières, avant la renclôture « le Parc ornithologique » de Monsieur Jeanson date des années 50.

Du côté sud, entre Cayeux et Ault, les premières digues sûrement datées de 1625 (A.Briquet).

Une chose certaine : au XVII^{ème} siècle, une digue joignant déjà le lieudit « la ferme de Monsieur Caron » à la falaise crayeuse et au passage à niveau du chemin des Valois.

Elle existe toujours dans une pâture appartenant à la famille Dreuillet (de Vron) route de Noyelles à Saint-Valéry, à gauche 100 mètres avant le pont sur la rivière. Il y a une succession de petits tronçons de digue entre les émergences de dunes parfaitement visibles et qui forment une bordure presque droite de la Ferme Dufour (Commune de Ponthoile) actuellement habitée par le Docteur Guerlin et le passage à niveau du Chemin des Valois. Au XVIII^{ème} siècle, quand Louis XV accorda des concessions, leurs limites partaient de là.

Et jusqu'en 1861 la mer y venait, comme en témoignent des « pierres de marée » de mars 1852.

Il n'existe qu'un témoin de l'habitat, c'est une maison sise n°3 et 5 de la route du Crotoy, bâtie en silex taillé et torchis qui peut dater du début du XVIII^{ème} siècle – appréciation d'architectes et d'artisans.

Les vieux ormes de la « Ferme de Monsieur Caron » (morts et abattus en 1978) avaient 290 ans. Les deux plus gros (diamètre 1.60 m) étant creux n'ont pas livré leur âge. Ces derniers étaient contemporains d'un autre, situé « Pâture des Minimés » le long de la route du Crotoy, et de trois autres au lieudit « Les Tilleuls » tous également creux, donc indatables, mais en raison de leurs diamètres semblables par rapport à celui des arbres abattus (1.10 m à 1.20 m), ils relevaient d'une époque très sensiblement antérieure. Ils étaient encore debout en 1945, comme ceux de la Place de l'Eglise abattus en 1994 d'un diamètre de 0.50 m à 0.90 m devenus creux et dangereux lors des tempêtes.

LES RENCLOTURES

Le souverain voyant d'un œil favorable cet accroissement du territoire qu'ils possédaient, et les ressources qu'on en tirait, favorisèrent les « Rencloûtures » (appelés Polders en Hollande) et commencèrent par des titres réguliers, des droits à ceux qui entreprendraient ces travaux d'endiguage. C'est que tout n'était pas bénéfique, et combien de fois la mer a repris, en une seule tempête, des centaines de « mesures » si péniblement acquises.

Il est toujours plus intéressant de prendre en exemple concret, et nous nous bornerons à la Baie de Somme, soumise à de violentes tempêtes qui s'engouffraient dans son estuaire largement ouvert, n'avait fait l'objet d'aucune tentative de rencloûture. Même du côté des Bas-Champs de Cayeux à Auit, en dépit de quelques îlots rocheux, rien n'avait été fait.

Sous l'impulsion de Colbert, toutes les côtes furent étudiées systématiquement, des nivellements relevés, des repères établis. Sur ces données, on s'aperçut que certaines zones étaient à peu près continuellement inondées, et quelques digues jouxtant des dunes ou des îlots stables permettraient d'enclorre quelques terrains fertiles, aptes au moins au pâturage. Le XVIII^{ème} siècle fût, pour la Baie de Somme, le point de départ qui a abouti à réduire sa superficie de près de la moitié en moins de 250 ans.

En 1746, Louis XV voulant reconnaître le dévouement de son Capitaine des Gardes, le Sire Bechameil Marquis de Nointel, lui octroya par arrêt du Conseil d'Etat une concession valable à perpétuité pour enclorre sur la mer 800 mesures de terre (343 ha environ) sur la paroisse de Noyelles.

Nointel, homme pratique, préfère monnayer en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes un titre de propriété assez aléatoire, vu les caprices de la mer.

Il vendit donc ses droits à trois familles de propriétaires de la région, lesquelles courageusement, à l'aide de brouettes et de tombereaux commencèrent à élever deux kilomètres de digues pour enclorre leurs acquisitions.

Le temps favorable permit ces travaux, plus de 180 ha furent renclos et deux fermes bâties au milieu de ce beau domaine. Hélas, les années suivantes, des tempêtes survinrent, des brèches furent ouvertes dans les digues (hâtivement rebouchées) les cultures ravagées.

C'est que la rivière de Somme, alors, errait à son gré entre les falaises de Noyelles et celle de Boismont et Saint-Valéry, et la force du courant joint aux tempêtes démolirent plusieurs fois les digues.

Si bien qu'en 1773, lors d'une plus violente tempête la digue fut ruinée, le terrain envahi et les bâtiments neufs des fermes entourés par les eaux.

Tout semblait perdu. Mais c'était des hommes de volonté et ils le montrèrent. Les bâtiments avaient été construits selon une technique encore usitée il y a peu : on bâtissait sur de simples fondations, des « solins » en cailloux, moellons en pierres, et sur ces soubassements on construisait des charpentes à colombages, visibles ou cachés, dont les parois étaient en torchis (mortier d'argile, de chaux et de paille hachée). Les toits étaient en chaume. Ces bâtiments étaient donc relativement légers, et pour ne pas perdre le fruit de son travail, un des propriétaires Monsieur Eustache Caron, ramena sur des rouleaux de bois, bâtiment après bâtiment sur une distance de 1300 m, jusqu'à une pâture lui appartenant, et elle, à l'abri de la mer. « La Ferme de Monsieur Caron », lieudit

de Noyelles fut ainsi constitué, et le Comte Joseph de Valicourt en fut le propriétaire, il y subsiste encore de vieilles fondations datant de deux siècles.

LE CANAL DE LA SOMME

L'errance de la Somme rendait précaire l'accès au Port de Saint-Valéry fort ancien (en 1066, il servit de relais à Guillaume le Conquérant) et alors très utilisé quand les sables n'en obstruaient pas l'entrée.

Un canal direct d'Abbeville à Saint-Valéry rassemblant toutes les eaux errantes de la Somme et de ses affluents devait en dégager les sables et, en quelque sorte, draguer un chenal profond, en 1786 on commença à creuser ce canal achevé en 1835.

De ce fait, la Somme endiguée n'errait plus au travers de la Baie au gré des tempêtes, entre 1639 et 1833 elle changea 24 fois de lit ... laissant les grands étangs que nous connaissons.

L'endiguement de la Somme évita dès lors son errance, les marées peu à peu apportèrent du sable dans le long estuaire de 18 kilomètres. Le sol s'exhaussa et permit les huit renclôtures successives qui, d'Abbeville à Noyelles, ont permis de récupérer sur les flots, en moins de 80 ans, plus de 4 000 hectares.

Si certaines de ces renclôtures, faites prématurément, ont un caractère assez marécageux, faute d'un égout suffisant, la plupart forment de très riches pâturages.

D'autres sont exploités pour la culture, enfin certains étangs, certains marais ont une réputation fort méritée pour la chasse au gibier d'eau.

UN SIÈCLE DE GUERRE

Si la guerre de 1870 n'a guère laissé de souvenirs ou de traces matérielles à Noyelles, la guerre de 1914-1918 a laissé sa marque.

Non seulement par des bombardements, dont l'un, le 13 juillet 1918 fit écrouler la maçonnerie qui obstruait une des fenêtres du chœur de l'Eglise, brisa tous les vitraux, et fit des victimes parmi les soldats anglais qui campaient sous la tente dans la pâture voisine, mais aussi par le passage de quelques 90 000 ouvriers chinois (coolies) amenés par les anglais pour faire des travaux à l'arrière des lignes. Un vaste camp construit en plein champs occupa plus de 40 hectares, le long de la route de Saily et, souvenir durable, un cimetière qui contient 848 tombes conservant les restes des chinois morts au champ du « travail ».

Par contre en 1940, l'invasion se produit le 18 mai. Quelques unités françaises, héroïquement, se firent tués sur place. Nous eûmes à subir toutes les avanies des vaincus. Comble d'ironie, on en venait à souhaiter les bombardements et mitraillages alliés qui combattaient l'occupant... Hélas, plusieurs victimes dans la population ont leur nom gravé sur le monument à la gare SNCF.

En février 1944, pour s'opposer au débarquement allié que l'on sentait proche (les allemands étaient persuadés qu'il s'effectuerait par le plus court trajet sur les rives du Pas-de-Calais), des travaux de défense furent entrepris partout. En obstruant les rivières, ils inondèrent quelques 200 hectares (avec 0.80 mètre d'eau au mieux) dans les champs, les jeunes filles et les femmes plantèrent les « asperges Rommel ».

On déclôtura les herbages pour en faire pose par des hommes requis les fils barbelés sur les digues.

Enfin, sur les points hauts, les allemands firent creuser des « hérissons » excavations destinées à abriter 3 ou 4 hommes avec une mitrailleuse, protégées par des réseaux de barbelés. Le tout heureusement ne servit pas.

Enfin le 3 septembre 1944 au matin, les cloches muettes depuis plus de 4 ans sonnèrent la délivrance. (Une parution sur la guerre 1940-45 reviendra en détail sur les événements vécus dans la commune).

L'ESTACADE

Il resta à signaler l'existence, pendant un demi-siècle d'une œuvre d'art véritable qui permettait aux marées d'aller baigner les confins de la Commune de Port. Un magnifique ouvrage d'art : l'estacade de bois de 1.360 mètres qui supportait la voie ferrée de Noyelles à Saint-Valéry a dû disparaître en 1911. Sa solidité était menacée. L'estacade fût endiguer et 1 000 hectares ont été encore renclos. Mais il est temps d'arrêter. On ne sait jamais avec la mer les conséquences d'un geste. Qu'il soit permis d'espérer que les générations futures puissent encore jouir de ce qui reste de notre Baie de Somme, une des rares à ne pas avoir été trop gâchée par l'homme.

« Et puissions-nous voir encore longtemps, dans le pourpre des soleils couchants les sauterelliers de Saint-Valéry tirés des bordées pour rentrer au port, dans la gloire des jours de fin d'été » (Ceci a été écrit en 1950 depuis toutes les barques ont été un moteur) et Saint-Valéry n'est plus un port de pêche. Le musée d'Abbeville possède le sceau de cuivre du Chapitre de Noyelles destiné à sceller en relief, à la cire ses actes.

Il est en forme de trapèze composé de deux ogives opposées. Il porte une vierge assise... (On suppose) tendant une main vers la tige d'une fleur de Nielle, et porte sur son pourtour les mots « Segillum Capitulati Ecclesie Nigellae Supru Mare » en caractères gothiques. Il semble dater du XVIème siècle.



LÉTOCART Michel

MAIRE DE 1989 à 2014

MAIRE HONORAIRE

Sources :

- Archives Joseph de VALICOURT
- Société d'Émulation Historique et Littéraire d'Abbeville

Reproduction :

- Diffusion autorisée sous référence « LÉTOCART Michel – Joseph de VALICOURT »